



EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 02/07/2026

Séance du 18 juin 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 juin 2026, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Ludovic FAGAUT, Maire

Ordre de passage des rapports en séance : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 54

Étaient présents : M. Mohamed AIT-AIL, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET (à compter de la question n° 3), M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILLION, Mme Estelle CAMARA, Mme Aline CHASSAGNE, M. Serge COUËSMES, M. Laurent CROIZIER, M. Jérôme CUPILLARD, M. Clément DARCO, M. Franck DEFASNE, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCO, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI (à compter de la question n° 7), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 3), Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérôme JEANVOINE, Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, M. Martin MELLION, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Laurence MULO CESARI, M. Pascal ORLANDI, M. Frédéric PARISE, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN, M. Djilalli SAHLAOUI, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, Mme Esther SZWARC, M. Fabrice TAILLARD, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN, M. Kevin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Secrétaire : M. Patrick JACQUES

Étaient absents : M. Bruno CAIRE, Mme Laura GINIOT, Mme Eléonore METZGER, Mme Manon MONNIER, M. Jean-Pascal REYES

Procurations de vote : Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Bruno CAIRE à M. Guillaume BAILLY, Mme Laura GINIOT à M. Jérôme JEANVOINE, Mme Leïla HANNOUNI à M. Didier GENDRAUD (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Eléonore METZGER à M. Patrick VERDIER, Mme Manon MONNIER à Mme Christine WERTHE, M. Jean-Pascal REYES à Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER

OBJET : 45 - Contrat de Ville 2024-2030 - Programmation Complémentaire Appel à projet 2026

Délibération n° 008352

Contrat de Ville 2024-2030 - Programmation Complémentaire Appel à projet 2026

Rapporteur : Mme Myriam LEMERCIER, Adjointe

	Date	Avis
Commission n°4	03/06/2026	Favorable unanime
Commission n°2	04/06/2026	Favorable unanime

Résumé :

Le contrat de ville (2024-2030) de GBM a été signé le 29 mars 2024. Il marque la volonté de ses 22 signataires de promouvoir une approche territorialisée, qui se traduit par des projets de quartier permettant de mieux répondre aux enjeux des quartiers prioritaires et aux besoins de leurs habitants. Une première programmation de l'appel à projet 2026 a fait l'objet d'une première délibération du Conseil Municipal en date du 23 février 2026.

Le présent rapport complète la première programmation. Il intègre des réaffectations de crédits obtenus au titre de la Dotation Politique de la Ville 2026 pour la totalité des projets (soit 16 000 €).

La programmation complémentaire 2026 comporte 9 projets (Ville et GBM) : la ville de Besançon participe au financement de 2 d'entre eux.

La participation financière prévue de la ville de Besançon pour cette programmation complémentaire 2026 s'établit à 16 000 €.

Le montant des subventions Grand Besançon Métropole est de 19 600 €.

Le nouveau contrat de ville (2024-2030) a été signé le 29 mars 2024.

Les projets de quartiers intégrés à celui-ci fixent des objectifs pour chacun des 6 quartiers prioritaires. Cette approche territorialisée permet de mieux répondre aux besoins des habitants et aux enjeux et problématiques propres à chacun de ces territoires.

Dans la poursuite des décisions prises par le Conseil Municipal du 23 février 2026 et le Bureau de Grand Besançon Métropole décisionnaire en matière de subvention du contrat de ville, il est proposé au Conseil Municipal de procéder à une programmation complémentaire.

Ce rapport intègre des financements obtenus de l'Etat au titre de la Dotation Politique de la Ville 2026 (fonctionnement pour 16 000 €).

Compte tenu de l'approche territoriale rappelée plus haut, les projets proposés au financement de la ville de Besançon sont présentés par quartier à chaque fois qu'ils concernent spécifiquement un seul quartier. En revanche, les projets multi quartiers sont présentés à part en spécifiant les quartiers concernés.

La participation totale affichée de la Ville de Besançon pour cette programmation complémentaire s'établit à 16 000 € (2 dossiers).

A l'engagement financier de la Ville de Besançon s'ajoute celui de Grand Besançon Métropole qui se montera à 19 600 € et sera proposé au bureau du 11 juin 2026.

Figurent en annexe au présent rapport les éléments suivants :

- Le descriptif des projets déposés
- Le liste des projets déposés et rappel des financements antérieurs.

QUARTIER PLANOISE				
THEMATIQUE	NUMERO DAUPHIN	PORTEUR DE PROJET	PROJET	VILLE PROPOSE
				CULTURE
Culture	359823	ASSOCIATION JUSTE ICI	Les Ateliers Juste Ici Planoise	6 000

QUARTIER PLANOISE				
THEMATIQUE	NUMERO DAUPHIN	PORTEUR DE PROJET	PROJET	VILLE PROPOSE
				CULTURE
* Cette action a bénéficié d'une subvention de 10 000 € en première programmation.				
TOTAL GENERAL PLANOISE				6 000 €

Le montant total qui s'élève à 6 000 €, est financé comme suit :

- 6 000 € sur le budget de la Direction Action Culturelle (Ville) sur la ligne de crédit 65.311.65748.0022296.41000

PROJETS MULTI-QUARTIERS					
THEMATIQUE	NUMERO DAUPHIN	PORTEUR DE PROJET	PROJET	QUARTIERS	VILLE PROPOSE
					VIE DES QUARTIERS
Education et Parentalité	359433	ASSOCIATION FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE - AFEV	Intervention d'étudiants bénévoles et de volontaires (Service Civique) dans les quartiers prioritaires	Battant Clairs Soleils Hauts de Saint-Claude Montrapon Orchamps-Palente Planoise	10 000
TOTAL GENERAL MULTI QUARTIERS					10 000 €

Le montant total qui s'élève à 10 000 €, est financé comme suit :

- 10 000 € sur le budget de la Direction Vie des Quartiers (Ville) sur la ligne de crédit 65.338.65748.0022175.47000.

Ces subventions seront versées en une seule fois après notification de la décision (ou signature de la convention le cas échéant).

Elles seront restituées, en partie ou en totalité, en cas :

- de réalisation partielle des actions pour lesquelles elles ont été attribuées,
- d'utilisation des subventions à des fins non-conformes aux actions pour lesquelles elles ont été attribuées,
- d'annulation des projets,
- de non-utilisation en tout ou partie des sommes versées.

Les porteurs de projets devront réaliser un bilan de l'action subventionnée et le transmettre au plus tard le 30 juin de l'année n + 1 (30 juin 2027 pour une action prenant fin au 31/12/2026).

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- attribue les subventions concernant la programmation complémentaire de l'appel à projets du Contrat de Ville 2026 telle que présentée pour un montant total de 16 000 € pour la Ville de Besançon,
- autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

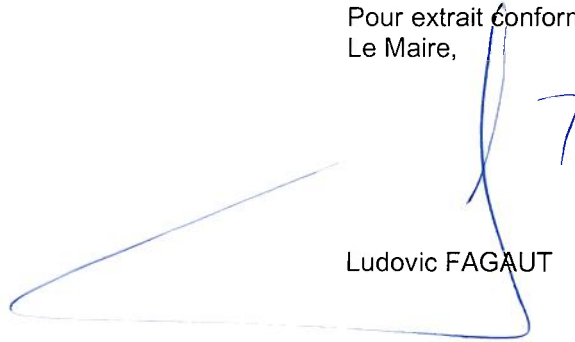
*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

Le Secrétaire de séance,



Patrick JACQUES,
Conseiller Municipal Délégué

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Ludovic FAGAUT

Annexe 1 - Liste des projets avec financements antérieurs - Programmation complémentaire AAP 2026

Nom structure	Projet	N° projet	Nouveau ou Renouv.	Thématique	Quartier(s)	Coût du projet	Etat total demandé 2026	Région total demandé 2026	Département total demandé 2026	Ville - GBM total demandé 2026	GBM rappel 2023	Ville rappel 2023	GBM rappel 2024	Ville rappel 2024	GBM rappel 2025	Ville rappel 2025	GBM total attribué 1ère prog 2026	GBM total proposé 2ème prog 2026	Ville total attribué 2ème prog 2026	Ville total proposé 2ème prog 2026
ASSOCIATION FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE AFEV	Intervention d'étudiants bénévoles et de volontaires (Service Civique) dans les quartiers prioritaires	359433	R	Education et Parentalité	Battant Clairs Soleils Hauts de Saint-Claude Montrapon Orchamps-Palente Planoise	403 855	46 000		3 000	20 000	10 000	7 495	10 000	5 000	10 000	10 000	10 000		0	10 000
ASSOCIATION JUSTE ICI	Les Ateliers Juste Ici Planoise	359823	R	Culture	Planoise	102 300	14 000	15 000	3 000	37 800	10 000	18 000	10 000	14 000	12 780	20 000	12 800		10 000	6 000
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BESANÇON - CCAS	Actions du CLSM sur les quartiers prioritaires de la ville	359769	N	Santé	Battant Clairs Soleils Montrapon Orchamps-Palente Planoise	177 896	5 000	5 000		3 500					0	0	0	3 500	0	0
	CLSM formation premier secours en santé mentale	359767	N	Santé	Battant Clairs Soleils Montrapon Planoise	3 200	1 600			1 600						0	0	0	1 600	0
COMPAGNIE PAGNOZOO	Action culture : Pagnozoo à Planoise	393713	N	Culture	Planoise	13 000	5 000			5 000							0	5 000	0	0
GRUPE PSL	Intégr'Actifs : Animation - Sport & Loisirs	359604	N	Emploi - Accès à l'emploi des habitants des quartiers de la Ville	Battant Clairs Soleils Montrapon Orchamps-Palente Planoise	18 875	2 500	2 500	2 500	2 500							0	2 500	0	0
LE PETIT KOLLECTIF	Musiques d'habitants	359127	N	Culture	Battant Clairs Soleils Hauts de Saint-Claude Montrapon Orchamps-Palente Planoise	39 103	10 000	5 000	5 000	12 000							2 000	4 500	5 500	0
LES MANIVELLES	Accroître la fréquentation des Manivelles par les habitant.es du quartier et diversifier les publics et les activités	359967	R	Solidarité – Egalité des chances	Battant	6 630	1 000	1 000		3 000			3 000		3 500	0	3 000	1 000	0	0
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS	"Conf'Ados" et "Blabl'Ados" : des rendez-vous dédiés aux jeunes	359335	N	Jeunesse	Battant Montrapon Orchamps-Palente Planoise	5 250	1 000			3 000							0	1 500	0	0
Total général																		19 600		16 000

**Annexe 2 - Descriptif des projets - Programmation complémentaire
AAP 2026**

Nom structure	Projet	N° projet	Nouveau ou Renouv.	Thématique	Quartier(s)	Description de l'action	Commentaire
ASSOCIATION FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE - AFEV	Intervention d'étudiants bénévoles et de volontaires (Service Civique) dans les quartiers prioritaires	359433	R	Education et Parentalité	Battant Clairs Soleils Hauts de Saint-Claude Montrapon Orchamps-Palente Planoise	L'action de l'Afev se divise en deux axes complémentaires visant à lutter contre le décrochage scolaire et à renforcer la citoyenneté. Le premier axe organise un mentorat à domicile pour des jeunes en difficulté, accompagné de temps collectifs, tandis que le second axe développe des volontaires éducatifs en service civique dans les établissements scolaires, favorisant le climat scolaire et le lien avec les familles et le territoire.	Répond aux critères de l'appel à projets
ASSOCIATION JUSTE ICI	Les Ateliers Juste Ici Planoise	359823	R	Culture	Planoise	Ce projet vise à favoriser l'appropriation collective et artistique de l'espace public à Planoise grâce à des ateliers et créations participatives. L'artiste Laura Tisserand mène plusieurs actions : ateliers de céramique "Porte-bonneurs", participation au festival Bol Bol Bol, embellissement de la passerelle Bloch et collaborations culturelles locales. Ces initiatives renforcent le lien social, valorisent les droits culturels et encouragent la participation des habitants à la vie artistique du quartier.	Répond aux critères de l'appel à projets
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BESANÇON - CCAS	Actions du CLSM sur les quartiers prioritaires de la ville	359769	N	Santé	Battant Clairs Soleils Montrapon Orchamps-Palente Planoise	Le CLSM organise une cellule pour aider les professionnels face à des situations complexes, surtout dans les quartiers prioritaires, en favorisant le travail en réseau et en proposant des formations. Il développe aussi des actions autour de la santé mentale (ateliers, jeux, débats...) pour sensibiliser les habitants, en particulier dans les QPV, avec des outils ludiques et accessibles, désormais labellisés "Parlons santé mentale".	Répond aux critères de l'appel à projets
	CLSM formation premier secours en santé mentale	359767	N	Santé	Battant Clairs Soleils Montrapon Planoise	La santé mentale est ressortie comme une priorité dans les quartiers, avec un besoin fort de mieux comprendre et repérer les situations de détresse psychique. Pour y répondre, une formation de premiers secours en santé mentale est proposée aux habitants, bénévoles et professionnels afin de les aider à agir face à ces situations et à orienter vers les bonnes ressources.	Répond aux critères de l'appel à projets
COMPAGNIE PAGNOZOO	Action culture : Pagnozoo à Planoise	393713	N	Culture	Planoise	Le projet propose des actions culturelles autour du cirque à destination des écoles et des habitants de Planoise et des quartiers prioritaires. Il inclut une journée au cirque pour les écoles avec spectacle et ateliers de découverte, ainsi que des interventions en pied d'immeuble sous forme d'ateliers circassiens (voltige, acrobatie, équilibre, jonglage). Enfin, des actions en partenariat avec des associations permettent d'accueillir différents publics autour de spectacles et d'ateliers favorisant le lien social et l'accès à la culture.	Répond aux critères de l'appel à projets
GROUPE PSL	Intégr'Actifs : Animation - Sport & Loisirs	359604	N	Emploi - Accès à l'emploi des habitants des quartiers de la Politique de la Ville	Battant Clairs Soleils Montrapon Orchamps-Palente Planoise	Ce projet aide les jeunes des quartiers prioritaires à accéder plus facilement à la formation et à l'emploi. Il propose un parcours progressif avec préformation, tutorat, mentorat et immersions en entreprise pour renforcer leurs compétences et leur motivation. L'objectif est de favoriser leur intégration professionnelle tout en améliorant l'accueil et l'implication au sein des entreprises partenaires.	Répond aux critères de l'appel à projets
LE PETIT KOLLECTIF	Musiques d'habitants	359127	N	Culture	Battant Clairs Soleils Hauts de Saint-Claude Montrapon Orchamps-Palente Planoise	Le projet vise à valoriser les expressions musicales issues des habitants en lien avec les structures de quartier. Le projet s'organise autour d'un travail : de collecte et d'enregistrement de chansons et de musiques, de numérisation des enregistrements collectés et la création d'une carte sonore, de mise en place de temps de restitution dans les différents quartiers avant l'organisation d'un grand moment de fête (exposition, concert de musique et de danse,...)	Répond aux critères de l'appel à projets
LES MANIVELLES	Accroître la fréquentation des Manivelles par les habitant.es du quartier et diversifier les publics et les activités	359967	R	Solidarité – Egalité des chances	Battant	Le projet propose des activités vélo pour l'inclusion et la mobilité durable. En 2026, l'association Les Manivelles continuera d'animer des ateliers de réparation de vélos dans le quartier et lors d'événements sur les espaces publics en lien avec les acteurs locaux. Elle développera aussi des programmes d'apprentissage du vélo pour les enfants de l'école Arènes et de la Maison de quartier Battant et les publics allophones qui fréquentent les actions sociolinguistiques des Bains Douches. Des ateliers sur les bonnes pratiques internet et des gestes utiles de bricolage du quotidien, en partenariat avec d'autres structures seront proposés pour diversifier l'offre d'activités.	Répond aux critères de l'appel à projets
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DEPARTEMENTALE DU DOUBS	"Conf'Ados" et "Blabl'Ados" : des rendez-vous dédiés aux jeunes	359335	N	Jeunesse	Battant Montrapon Orchamps-Palente Planoise	Ce projet vise à créer des événements fédérateurs pour favoriser l'expression, la rencontre et l'engagement des jeunes de 12 à 25 ans des quartiers prioritaires de Besançon. À travers deux formats — Blabl'Ados (échanges mensuels sur des thématiques citoyennes) et Conf'Ados (témoignages de jeunes inspirants) — il valorise leurs idées, leurs talents et encourage leur participation à des actions concrètes. L'objectif est d'initier une dynamique durable d'engagement collectif et citoyen, en lien avec les acteurs locaux.	Répond aux critères de l'appel à projets

Avenant n°1 à la CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS et de MOYENS 2026**Entre :**

La Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole, représentée par sa première Vice-Présidente, Catherine BARTHELET, dûment habilitée par la délibération Bureau du 11 juin 20 avril 2026, N° de Siret : 242500361 00017

Et :

La Ville de Besançon, représentée par son Maire, Monsieur Ludovic FAGAUT, dûment habilité pour les présentes par une délibération du Conseil Municipal en date du 18 juin 2026, domiciliée 2 rue Mégevand à Besançon, ci-après désignée « la Ville » dans le présent avenant n°1, N° de Siret : 212500565 00016

Et :

L'Association Juste Ici, représentée par son Président, Yaël KOUZMINE dûment habilité, dont le siège social est situé 10 avenue de Chardonnet 25 000 Besançon, ci-après dénommée « l'association » dans le présent avenant n°1, N° de Siret : 533304994 00023

Il est convenu et arrêté ce qui suit :**Article 1 - Objet**

Le présent avenant à la convention annuelle d'objectifs et de moyens du 13 mars 2026 a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville de Besançon et la CU-GBM apportent un soutien complémentaire en 2026 à l'association Juste Ici pour la réalisation de ces actions culturelles au bénéfice principalement des personnes résidant dans les quartiers de Planoise et de Clairs Soleils.

Article 2 – Modification de l'article 5 – Engagements financiers

Le paragraphe :

La Ville de Besançon s'engage, après délibération de son Conseil Municipal, à verser à Juste Ici la somme de 14 000 € pour l'année 2026 ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du programme d'actions (Direction Action Culturelle : 4 000 € pour le projet de Clairs Soleils, 10 000 € pour le projet de Planoise).

EST MODIFIE PAR :

La Ville de Besançon s'engage, après délibération de son Conseil Municipal, à verser à l'association un complément de 6 000 € au titre de la Délégation Culture à la somme de 14 000 € votée au Conseil Municipal du 23 février 2026, soit un total de 20 000 € pour l'année 2026, ayant pour but de soutenir la mise en œuvre du programme d'actions de l'association (4 000 € pour le projet de Clairs Soleils, 16 000 € pour le projet Festival Bol Bol Bol de Planoise).

Article 3 – Autres dispositions

Les autres dispositions de la convention annuelle d'objectifs et de moyens signée le 13 mars 2026 restent inchangées.

Fait en 3 exemplaires, à Besançon, le

Pour Juste Ici
Le Président,

Pour la Ville de Besançon,
Le Maire,

Pour la Communauté Urbaine du
Grand Besançon Métropole,
La 1^{ère} Vice-Présidente,

Yaël KOUZMINE

Ludovic FAGAUT

Catherine BARTHELET
Maire de Pelousey